

LE DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE

EXPLICATION / CONSEILS

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une **interruption volontaire et momentanée d'électricité sur une partie du réseau** pour éviter un effondrement de l'ensemble du réseau électrique (coupures par créneaux de 2h maximum).



Pourquoi ?

Durant cet hiver, la forte consommation électrique va provoquer **des tensions sur le réseau français.**



Comment ?

Seules quelques rues seront concernées par la coupure d'électricité.

Enes et la Ville de Creutzwald préciseront la zone impactée et la date sur leurs principaux canaux d'information :

Les canaux d'information :

Suivez-nous sur :



Application mobile « **Tout Creutzwald dans votre poche** » (gratuite et téléchargeable en quelques clics).



www.creutzwald.fr



<https://www.facebook.com/villedecreutzwald>



<https://www.facebook.com/enes.creutzwald>

 **112**

N° en cas d'urgence vitale pendant la période de délestage.

Quand ?

Durant la période d'hiver (décembre, janvier, février).

La veille du délestage, vous serez informé(e) des rues qui seront impactées par les coupures de courant (*sur réseaux sociaux Ville et ENES)

CHARGEZ
VOS
TÉLÉPHONES

SORTEZ
LA VOITURE
DU GARAGE
si ouverture électrique

NE PRENEZ
PAS
L'ASCENSEUR

PRÉVOYEZ
UNE LAMPE
DE POCHE



OUVREZ
LES VOILETS

Vérifiez que votre disjoncteur est en service une fois le courant revenu.

ÉVITEZ
LES
BOUGIES

LES BONS RÉFLEXES

PENSEZ AUX ÉCOGESTES !
ILS PERMETTRONT DE RÉDUIRE LE DÉLESTAGE

Pour votre confort et votre sécurité, **il est important que vous soyez averti(e)** de ces coupures.

Dans votre entourage, certaines personnes ne disposent pas d'internet (parents, voisins, ...).

N'hésitez pas à les prévenir afin qu'elles prennent leurs dispositions.

Pour être informé, vous pouvez également vous inscrire à l'alerte vigilance coupure :

<https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance.../> (voir détails plus loin)

Rappel important !

PERSONNES À HAUT RISQUE VITAL
Un référencement indispensable

Certains établissements (EHPAD, hôpitaux, laboratoires, casernes de pompiers, châteaux d'eau, maisons de retraite...) ainsi que certains particuliers font partie des personnes et sites à haut risque vital.

De ce fait, il est primordial de se faire inscrire sur la « Liste des personnes à haut risque vital »

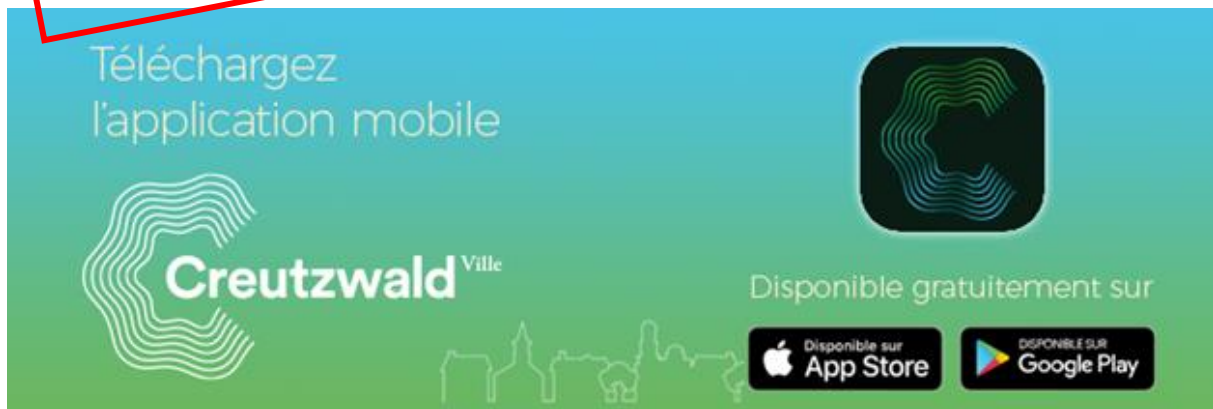
Démarche à suivre

La demande doit obligatoirement se faire de la manière suivante :

- 1) Demande auprès du médecin traitant
- 2) Le médecin traitant fait suivre à l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- 3) L'ARS adresse l'information à ENES qui procède à l'inscription de la personne concernée ou de l'établissement concerné sur la « Liste prioritaire ».

Cette liste ne dispense pas de coupures d'électricité qui pourraient affecter la commune, mais permet d'informer en amont les personnes et d'envisager des mesures de remédiation.

**Le bon geste pour
rester informé sur
l'impact à Creutzwald**



Et pour en savoir plus sur les pics de consommation et les risques de délestage :

**Téléchargez l'application
monecowatt.fr**



Inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure :

<https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance.../>